

Ecolave ouvre une agence au Mans-Est

La passion de l'automobile n'est pas un vain mot pour Philippe LEFORT. Après avoir suivi une formation de mécanicien, puis d'électricien automobile, le nouveau franchisé Ecolave a exercé son métier dans le secteur du contrôle technique, jusqu'à devenir gérant de quatre centres en partenariat avec des associés. C'est la volonté de voler de ses propres ailes et d'évoluer vers une activité plus innovante qui a orienté Philippe LEFORT vers l'ouverture de sa propre agence de lavage et d'entretien écologique Ecolave, sur le secteur du Mans-Est.



Coup de foudre pour le concept et l'identité visuelle

« *La première chose qui m'a immédiatement séduit, c'est le logo* » explique Philippe LEFORT. « *Son design et ses couleurs vives tranchent avec les codes habituels du monde de l'automobile. J'étais en recherche d'une activité dans l'air du temps, moderne et apportant quelque chose de nouveau. Le concept Ecolave, avec sa dimension à la fois écologique, pratique et technologique, répondait à toutes ces aspirations.* ». Après une première prise de contact avec l'enseigne, le futur franchisé apprécie le suivi et le professionnalisme de l'équipe. Impression largement confirmée lors de la rencontre avec le fondateur, Jérémy Richard, avec lequel une relation de confiance s'établit rapidement.



Le projet se concrétise en moins de quatre mois

Après ce premier rendez-vous début décembre, les événements s'enchaînent naturellement et sans accroc. Le choix du secteur géographique s'impose comme une évidence : ce sera la partie Est de l'agglomération du Mans. Dès lors, le projet avance très vite : en tant que chef d'entreprise déjà expérimenté, Philippe LEFORT prépare ses statuts lui-même, aidé d'une amie juriste. Concernant le financement, le concept Ecolave séduit la directrice de son agence bancaire à tel point qu'elle donne son accord de principe le jour même du dépôt de dossier. L'accord final sera confirmé trois jours après.

Vient ensuite le temps de la formation au savoir-faire très spécifique de l'enseigne. Une première phase technique et théorique se déroule au siège d'Ecolave, en région nantaise. Puis une deuxième phase consiste à accompagner un franchisé expérimenté dans son activité quotidienne, sur son secteur, durant une semaine. Enfin vient la dernière partie axée sur la prospection de terrain, avec l'aide d'un animateur-formateur. **« Tout est millimétré, cadré, on n'est pas lâché. Ce côté sérieux est très sécurisant quand on démarre une activité nouvelle. Je n'ai eu à faire face à aucun stress, aucun grain de sable : tout était prêt en temps et en heure. Ça n'a pas de prix ! »** précise le nouveau franchisé. **« Je souhaite maintenant rentabiliser et viabiliser mon activité. Sans brûler les étapes, j'espère à terme pouvoir me développer et créer de l'emploi. Ayant déjà managé des équipes, ça me semble un objectif atteignable, mais chaque chose en son temps ! »**.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles...



À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Le magazine « Capital » vient de nommer Ecolave « **Meilleure Enseigne de l'année 2018** » de sa catégorie, récompensant l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.